

PROCES VERBAUX ETABLIS A LOMPOUL

- *avec le Chef du village et Codou Diop*
- *avec les adhérents de la Mutuelle*
- *avec les instituteurs*

Secrétaire de séance : Irène DAGUENE / Régine Heudier

ASSOCIATION LA TONTINE – Village de LOMPOUL

Séjour du 12 au 15 janvier 2009

Rencontre avec le chef de village – Codou DIOP – la Responsable du groupe de femmes - Papé Touret (interprète) – Martin (frère de Codou)

Mardi 13 janvier 2009 – 10 h 00

Le chef de village prend la parole pour refaire un peu d'historique sur nos relations et formuler des remerciements à la Tontine et aux personnes qui constituent l'Association, laquelle est « une personne morale en qui on a confiance ».

La responsable du groupe femmes est invitée à présenter une demande, celle d'acquérir du matériel afin de pouvoir le louer pour les cérémonies (nattes, bols, marmites...). La Présidente trouve ce projet très intéressant et incite les femmes à le mettre sur papier afin de la présenter à la Mutuelle pour un prêt.

Il est ensuite question de l'organisation du poulailler qui concerne 12 femmes. 1200 euros, argent de la Tontine ont permis la création de ce poulailler. L'association « La Tontine » a financé le bâtiment Les femmes du GIE ont fait un emprunt à la Mutuelle pour acheter le matériel du poulailler, les aliments et les 200 poussins.. Investissement pour 6 mois par roulement de femmes. 250 euros de bénéfice, une fois les remboursements effectués plus les intérêts.

Intervention de Martin (frère de Codou) sur le fait qu'un poulet arrive « à terme » de son potentiel au bout de 45 jours ?...à vérifier.... Au-delà il y a de la perte. Les poulets seraient donc abattus (un congélateur sera nécessaire pour la conservation). Il est suggéré, plutôt que d'avoir ce congélateur au village et de sortir les poulets pour les emmener, de charger le congélateur sur un camion pour éviter de casser la chaîne du froid. Le must serait d'avoir un camion frigorifique !!! Or les véhicules venant de l'étranger ne peuvent pas rentrer à la douane s'ils ont plus de 5 ans. Martin émet l'idée d'une demande de dérogation sous couvert de l'Association la Tontine, ce qui serait assimilé à un don. Une Société pourrait éventuellement réceptionner. Martin en donnera l'adresse.

L'artisanat est en cours d'élaboration. Des femmes ont fait une formation sur la teinture. Quelques travaux sont exposés dans la salle communale.

Monique, Présidente, interroge sur les possibilités de commercialiser sur le bord de la route. Un abri serait nécessaire. Pourquoi pas réparer le hangar au milieu de l'entrée de la cour du village ? (sa toiture est écroulée en partie). Besoin d'une décision du village.

Une réunion au sujet du fonctionnement de la Mutuelle est souhaitée par Monique. Elle est prévue ce soir après le repas.

ASSOCIATION LA TONTINE – Village de LOMPOUL

Séjour du 12 au 15 janvier 2009

Réunion sous l'arbre à palabres avec le village –

Mardi 13 janvier 2009 – 17 h 00

Personnes présentes : le chef de Village, un Sage ancien champion de lutte du Sénégal, Codou DIOP – la Responsable du groupe de femmes et les femmes – Koudé NDAYE caissier de la Mutuelle – Amadou Penda Séné, instituteur, secrétaire administratif de la Mutuelle (animateur et traducteur), M. LEROY, Présidente de la Tontine et la délégation et les habitants du village.

Le chef de village ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à la Délégation et remerciant la Tontine de l'aide apportée à la population du village dans des actions de développement. Depuis la première rencontre avec Codou, chaque année des changements interviennent, des nouveaux projets sont élaborés, ce qui prouve que la venue à Lompoul est bénéfique pour le village. Chaque promesse se réalise, même au-delà de ce qui est attendu. Il souhaite que la relation se poursuive sur du long terme, dans la paix et « en bonne santé » et que des membres de la Tontine puissent venir pendant des années encore. C'est un honneur.

Le Sage prend la parole et abonde dans le même sens que le Chef du Village. Il remercie Codou grâce à qui la relation a été établie et souhaite que celle-ci dure.

La Responsable du groupe de femmes (Kebe... ?) émet à son tour des remerciements, à la Tontine, à Codou –grâce à elle tout ceci a vu le jour- Espère que les femmes ne seront pas abandonnées dans leurs projets de développement. Elle prie pour que Codou ait une santé de fer pour les soutenir. Grâce à elle, les femmes ont le courage de réaliser beaucoup d'œuvres. Il y a eu beaucoup de changements en 14 ans avec les nouveaux projets en cours de réalisation.

Intervention d'une femme pour dire que Codou est brave. Grâce à la relation établie avec Monique, elle a été aidée et les femmes en même temps. Monique est remerciée également et la Tontine pour tout ce qu'elle fait. Elle signale que Codou communique bien par des réunions.

Codou DIOP, Président du G.I.E. remercie Monique LEROY et rappelle la rencontre en 1994 dans le taxi brousse dans des conditions d'accès pas facile à l'époque, puis la mise en place des différentes aides (maison des instituteurs, Mutuelle...). Le soutien est important. Elle remercie les femmes des différents villages qui la soutiennent et lui font confiance et enfin pour le voyage effectué en France (cela a été dur !).

Koudé NDAYE, caissier de la Mutuelle fait le bilan financier sur 4 projets en cours.

Amadou PENDA SENE, secrétaire administratif de la Mutuelle :

La Mutuelle répond aux besoins de la population. Depuis son ouverture en 2008, beaucoup d'actions se sont réalisées.

- Renouvellement du Bureau avec femmes et jeunes.
- 3 conseils (Codou Diop, Amadou Penda Séné, Koudé NDAYE)
- comité de crédit avec un enseignant à la retraite issu du village
- comité de surveillance avec Présidente, vice-présidente
- comité de promotion et de marketing (2 hommes + des femmes)
- formation à la gestion sur une durée de 3 jours pour l'ensemble du bureau (un rapport a été envoyé à la Tontine). Animée par Kadhy N'Diaye, gérante de la Mutuelle de Kébémér
- Somme remboursée par les 1ers emprunteurs réinvestie dans des projets maraîchages (semences)
- Intégration des femmes + formation à l'artisanat= plus de dynamisme
- Difficultés surmontées financièrement : Les premiers emprunts ont été remboursés
- 2 nouveaux projets maraîchage ont été réalisés.
- 1 projet pêche et 1 projet petit commerce sont à l'étude.
- mise en place de deux projets poulaillers (GIE des femmes et association des jeunes)
- Tous les fonds de roulement de la Mutuelle ne sont pas encore prêtés.

Le chef de village intervient pour dire aux gens du village de « parler en vérité », pour encourager et soutenir la Mutuelle. Il précise que lorsqu'on est dans un groupe, il faut s'entendre et parler le même langage. Les difficultés existent mais il faut dire les choses pour éviter des retards dans le recouvrement des dettes personnelles et éviter que des fonds restent en souffrance.

Monique fait lecture du texte qu'elle avait préparé (voir par ailleurs).

Catherine PERRAULT parle de l'opération bol de riz menée par les élèves du collège de Chalonnès où est scolarisée sa fille Clarisse . La somme récoltée, destinée à la case santé, sera remise au Président qui le redistribuera à la matrone et à l'agent de santé communautaire.

La réunion se termine par des danses des femmes en signe de remerciements.

MERCREDI 14/01/2009
VISITE DE L'ECOLE DE LOMPOUL

Le directeur fait part de sa satisfaction quant au fonctionnement de l'école mais souligne le manque de moyens. Un comité de gestion gère les fonds alloués à l'école, les parents d'élèves sont associés aux représentants des instituteurs pour suivre le budget.

Amadou, instituteur, rappelle qu'il est chargé du partenariat ECOLE / TONTINE. Les échanges se font par mails et la Tontine finance la connexion Internet.

Les points suivants sont ensuite abordés :

- La clôture du jardin pédagogique a été réalisée.

Nous constaterons par la suite qu'elle n'est pas conforme au projet, il n'y a pas de barrière. Un autre financeur serait également intervenu.

Les plantations manquent d'arrosage et sont peu nombreuses.

- Un projet de construction d'un mur autour de l'école nous est présenté. Il s'agit d'empêcher certains animaux de pénétrer dans la cour, ex : les chèvres et les vaches.
- La poursuite de l'échange entre les élèves de Lompoul et du collège de Chalonnès donnera lieu à un échange de correspondance entre les enfants. Les élèves français ont collecté des fonds qu'ils destinent à la santé des femmes.
- Concernant le matériel scolaire apporté par la Tontine, Monique précise qu'Emilienne est chargée du matériel de sport et que priorité doit être donnée aux enfants sans moyens. Un cahier et un crayon doivent être alloués aux femmes qui suivent des cours d'alphabétisation avec Michèle.

Monique rappelle les 3 axes qui structurent les actions de la Tontine :

- GIE,
- école,
- mutuelle.

Nous sentons une équipe qui utilisent clairement les fonds dans l'intérêt des enfants et des parents.

Puis les échanges qui deviennent rapidement assez vifs, s'engagent sur le logement des instituteurs. Le GIE des femmes qui en est le propriétaire, logeait gratuitement les instituteurs. Depuis cette année, le GIE demande un loyer qui permettra de financer l'entretien du bâtiment. Le directeur s'oppose à ce changement de règlement. Amadou apaise le débat et invite chaque parti au dialogue.

Monique précise que ces discussions devraient avoir lieu ailleurs, il s'agit d'un débat à mener entre eux et nous n'avons pas à en être les témoins. Elle rappelle que la Tontine a changé d'orientation, il n'y a plus de dons sauf pour l'école.